



MODIFICATION DES TARIFS

Tarifs des dépôts applicables au 1er Janvier 2012

(Tout dépôt même inférieur à 1 m3 sera facturé)

Type de déchets	Déchets en provenance du périmètre communautaire	Installation pouvant Accueillir les déchets
Encombrants	30,00 €/ m3	déchèterie
Déchets végétaux	6,00 €/ m3	déchèterie et aires de dépôts des Déchets verts
Gravats	Refusé	déchèterie
Bois propres	12,00 €/ m3	déchèterie
Ferrailles triées	5,00 €/ m3	déchèterie
Déchets toxiques des Entreprises	Refusé	Refusé
Papiers/Cartons triés	Gratuit	déchèterie
Pneumatique sans jante: - Véhicule ou cycle léger Camionnette/moto- P lourds	Refusé	Refusé

Déchets inertes de chantier Catégorie 1 + 2 Matériaux inertes et Revêtement routier	Refusé	Carrière de Kérolzec
---	--------	-------------------------

Matériaux de démolition en mélange (présence de bois, ferraille ou matériaux relevant de la classe 2)

Affiché en déchèterie le 1er Janvier 2012

Le Vice- Président
Gilbert PLASSART